

Mettre en œuvre un observatoire social

Un outil pour mieux appréhender les dynamiques sociales

Au service de l'ensemble de la collectivité, un observatoire est destiné à mieux connaître les territoires, comprendre leurs dynamiques sociales à travers l'analyse de l'évolution de la population, de la demande d'emploi, du logement, etc. Sans s'y restreindre : les aspects culturels, l'utilisation des services publics, la prévention et l'activité économique peuvent aussi être pris en compte.

Les fonctions d'un observatoire

Un observatoire est un outil destiné à accompagner les élus dans la définition de leurs orientations et la mise en œuvre des politiques publiques. Il peut être un outil de pilotage positionnant la collectivité comme chef de file dans ses domaines de compétences, être au service de l'organisation du partenariat, de l'animation et du management des équipes de professionnels. Il facilite les prises de décisions par une communication simplifiée entre élus et professionnels.

L'observatoire contribue également au suivi et à l'évaluation des politiques sociales (résultats, impact). Dans une dimension prospective, il offre la possibilité d'appréhender les besoins à venir et donc de prévoir les interventions à mettre en œuvre.

Pour autant, la mise en œuvre de ces finalités peut, dans une certaine mesure, être dissociée et l'observation centrée sur l'une ou l'autre de ces finalités.

L'ambition de l'observatoire peut varier autour de la connaissance des réalités sociales et économiques des territoires en fonction du niveau de détails retenu dans l'analyse géographique et le périmètre des études (questionnements et problématiques) pour lesquelles il est missionné.

A noter:

L'intérêt de l'observation réside dans sa capacité à réaliser une veille sociale et à proposer les sujets d'études les plus pertinents. Cette fonction de veille est un processus continu qui se nourrit de la collecte des données, de la construction et des indicateurs et de l'analyse partagée. La délimitation du périmètre n'intervient pas comme une étape en amont mais bien comme un processus continu, alimenté par l'ensemble des travaux et des démarches portées par l'observatoire.

De l'Iris à la région

L'analyse géographique d'un observatoire peut se faire à tous les échelons du territoire :

- Iris, voire carreau de 200 m * 200 m
- Quartiers
- Quartiers prioritaires politique ville
- Commune
- Interco ou regroupement de communes
- Département
- Région

Le Compas : 20 ans d'expérience sur les questions liées à l'observation territoriale

Implantée à Nantes, Paris et Strasbourg, notre équipe de 22 personnes dispose d'une expertise dans le domaine de l'analyse des transformations des territoires et de la prospective, fondée sur son expérience et la maîtrise des outils techniques.

Les offres du Compas pour vous accompagner :

Le Compas vous propose une gamme complète de méthodes et outils pour mettre en place et accompagner un dispositif d'observation pérenne.

Aide au montage ou optimisation d'un observatoire

Notre intervention comprend, en phase de montage, une expertise autour des finalités de l'observation locale, des besoins de la collectivité, des données mobilisables, des organisations nécessaires (gouvernance, méthodes de travail, moyens humains et outils).

La recherche d'efficacité, de simplification et de rationalisation des moyens au service de l'observation est au cœur de nos préoccupations.

Accompagnement d'une démarche d'observation

Le Compas accompagne les collectivités autour de la pérennisation et du développement de leur démarche d'observation : collecte et traitement de données, production d'analyses, réalisation d'études et de diagnostics au service du pilotage des politiques publiques.

Notre objectif est de vous accompagner pour comprendre les processus à l'œuvre dans vos territoires, mettre en avant leurs spécificités. Nous vous proposons des méthodologies combinant approches quantitatives et qualitatives. Le croisement des différentes sources d'informations permet d'enrichir l'observation et de construire une vision des réalités territoriales étayée sur des analyses partagées.

Des outils au service de l'observation

Le Compas vous propose une suite informatique développée par nos soins pour la centralisation, l'exploitation et/ou la diffusion de données territorialisées.

La palette de nos outils ne cesse de s'agrandir, toujours au service d'un meilleur accès à l'information statistique essentielle pour comprendre les réalités sociales des territoires.

Le Compas a organisé l'information publique disponible sur l'ensemble du territoire national. Cette organisation de l'information nous permet de vous apporter une base de comparaison dimensionnable à façon, un gain de temps important pour vos démarches.

Le travail mené depuis plus de vingt ans auprès des collectivités locales nous a permis de développer, à partir des données publiques, des indicateurs innovants (premières estimations en France du taux de pauvreté à l'échelle locale, projections de population, indices synthétiques de développement des territoires,..).

Formation

Nos modules de formation sont destinés à qualifier les acteurs locaux en matière d'observation territoriale. Ils permettent aux professionnels de s'approprier les grands enjeux et les étapes de réalisation d'une démarche d'observation locale. Point essentiel de ces formations : l'usage des données, l'interprétation des indicateurs, la mesure de leurs limites.

Quelques exemples récents :

Nous avons accompagné la Ville de Gap dans la création de son observatoire des quartiers, la Communauté d'agglomération du Grand Poitiers pour une mission de réorganisation et d'optimisation de l'Observatoire du Grand Poitiers, le Conseil départemental de la Moselle pour la constitution de sa cellule de l'observation sociale.

Par ailleurs, nous accompagnons depuis plusieurs années des collectivités dans la mise en œuvre de démarches d'observation (Conseil départemental du territoire de Belfort, Nantes Métropole, Grand Dijon, Limoges Agglomération, Quimper Communauté,...).

Pour en savoir plus

Contact: Sophie Planchais-Drugeot – 02 51 80 69 80 ou 06 07 82 86 46 sophie.planchais@compas-tis.com

Etablissements:

Nantes (siège) - 15 ter bd Jean Moulin, 44100 Nantes - 02 51 80 69 80 Paris - 13 bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - 01 45 86 18 52 Strasbourg - 41 bd Clemenceau, 67000 Strasbourg - 03 90 41 09 18



www.lecompas